

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2026

---

AMÉLIORER LA PROTECTION DES COMMERÇANTS GRÂCE À L'USAGE D'OUTILS  
NUMÉRIQUES - (N° 2400)

Commission	
Gouvernement	

N° 49

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Levasseur

à l'amendement n° 40 (Rect) de M. Midy

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--